

N/REF : 14/04/2026 22H56 C:000039 I:00201
V/REF : AC/C44677
V/Email reçu le Mardi 14/04/2026 a 22H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BCV
IMMEUBLE : BALCONS VIGNETTE-BCV
23, RUE DES ETANGS
BALCONS DE LA VIGNETTE
35230 ORGERES

Rennes, le 19 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 23 RUE DES ETANGS - LOGEMENT VACANT AU 08/05
LOGEMENT N° 105037, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : QUALIGAZ ET TRAVAUX DE MISE EN SECURITE SI BESOIN

Donneur d'ordre : Mme F BLIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 15/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE GAZ
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPURE GAZ
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES VOLUMES, OUVRANTS, AÉRATIONS,
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS
DIAGNOSTIC QUALIGAZ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 15/05/26 a 14H01 Mme F BLIN

GP LGESTION Email envoyé le 15/04/26 a 16H24 Mme F BLIN

BONJOUR, L'INTERVENTION A ÉTÉ PLANIFIÉE LE 11/05 CAR SUR VOTRE COMMANDE
VOUS DEMANDEZ UN PASSAGE LE 08/05. NOUS CONTACTER SI VOUS PREFEREZ UNE
AUTRE DATE. CORDIALEMENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL178-Attest.diagn.gaz	locat./+QUALIGAZ	1	123,50
				123,50
		TOTAL H.T.		123,50
		T.V.A. a 10,00%		12,35
		TOTAL T.T.C.En EURO		135,85

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.